



Outremer-Réunion-hôpitaux-santé-social-grèves

La Réunion: des suppressions de postes provoquent la colère au Centre hospitalier universitaire

Saint-Denis de la Réunion, 6 fév 2018 (AFP) - Un plan de retour à l'équilibre pour le Centre hospitalier universitaire de La Réunion (CHU), qui prévoit notamment la suppression de 155 postes, a provoqué la colère des personnels et syndicats, mobilisés depuis plusieurs jours.

Si la CFDT a suspendu mardi après-midi la grève illimitée qu'elle conduisait depuis une semaine, FO et la CFTC ont par contre maintenu leur appel à la grève pour mercredi matin.

Le Plan de retour à l'équilibre (PRE) de la direction concerne les six établissements hospitaliers dépendant du CHU (un dans le nord à Saint-Denis et cinq répartis dans le sud de l'île). Il prévoit la suppression de 155 postes - essentiellement des départs à la retraite non remplacés - et d'une centaine de lits, ainsi que le non renouvellement de 1.200 emplois contractuels.

Selon la direction du CHU, ces mesures sont nécessaires pour résorber un déficit évalué à une quarantaine de millions d'euros.

Elle souligne que ce PRE était une exigence de l'Etat avant l'attribution d'une quelconque aide financière concernant notamment la reconstruction du bâtiment central de l'hôpital de Saint-Pierre (sud) et l'ouverture d'une soixantaine de lits de jour.

Les syndicats siégeant au Comité technique d'établissement du CHU ont voté contre ce plan et plus d'une trentaine de chefs de service et de pôle ont symboliquement démissionné de leurs fonctions.

Mardi après-midi, la CFDT a indiqué avoir obtenu "la convocation d'un nouveau Comité technique d'établissement entre les syndicats et la direction le 14 février". "La direction va représenter le plan de retour à l'équilibre mais en y ajoutant un volet social (pour accompagner les éventuels départs - ndr)". "Nous ne signons pas un protocole de fin de conflit car nous ne donnons pas de chèque en blanc à la direction", a indiqué son secrétaire Jean-Marc Vélia.

Présenté à Paris le 31 janvier, le PRE a été validé par le Comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins. La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, doit prochainement annoncer le montant de l'aide nationale allouée au CHU.

Cette validation a été saluée par les sept députés de La Réunion, qui avaient alerté le ministère de la Santé sur la situation budgétaire du CHU. Des maires du sud de l'île ont eux exprimé leur inquiétude quant aux suppressions de poste.

Depuis le lancement du mouvement de grève, un service minimum obligatoire a été mis en place. L'accueil et la prise en charge des malades n'est pas perturbée.

Le CHU emploie 6.500 agents, dont 1.200 contractuels.

Mah/caz/phc

2018/02/06 14:19:46 GMT+01:00

#213585 DGTE 1174 PCA80 (4) AFP (413 words)